Tax.
J 31.56
8
1857

96° 4174

SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA BOTANIQUE

(NOTE LUE A LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE DANS LA SÉANCE DU 11 JUIN 1858.)

Dans deux publications précédentes[1], j'ai plaidé la cause de l'enseignement supérieur de la botanique, gravement compromis à la Faculté des sciences et au Muséum d'histoire naturelle, et par la suppression des chaires de Jussieu et par la création de chaires nouvelles dans des vues particulières. L'un de ces deux grands établissements, menacé à diverses reprises dans ses anciens priviléges, est, en ce moment même, l'objet d'un remaniement[2]; puissent les suites en être favorables à la cause qui nous préoccupe à juste titre! Aujourd'hui, mon dessein est uniquement d'appeler l'attention de la Société sur l'enseignement de la botanique dans les lycées et les pensions, soit civiles, soit ecclésiastiques, et sur quelques-unes de ses conséquences.

Nous devons d'abord nous garder d'un travers trop commun chez les personnes adonnées à une étude de prédilection, c'est de s'en exagérer l'importance, et, par suite, de lui accorder trop de développement dans l'ensemble d'un plan d'éducation. Telle est la source de certaines exigences, trop appuyées, il faut en convenir, par la tendance industrielle de notre époque, qui ont fait naître ce qu'on a appelé la *bifurcation* des études, grande erreur administrative d'un homme de mérite[3], système faux dans son principe et confus dans son application, d'où est résultée une atteinte déplorable aux études littéraires classiques, base véritable de toute instruction, honneur et charme de la société polie. Sans être un détracteur des sciences, on peut regretter que leur invasion dans nos colléges ait été à ce point favorisée; le programme du baccalauréat qui en résume les cours est devenu une sorte d'encyclopédie, et l'on peut, en détournant un mot bien connu de Beaumarchais, se demander si, vu le savoir qu'on exige de nos enfants, il y aurait beaucoup de maîtres qui fussent vraiment

[1] Voy. *Séances de la Société Botanique de France* des 23 mars 1855 et 27 mars 1857.

La publication de ces écrits a précédé celle des numéros corrélatifs du *Bulletin* et je les ai distribués à part à tous les membres de la Société.

[2] Arrêté du Ministre de l'Instruction publique relatif au Muséum (mai 1858).

[3] Feu M. Fortoul.

dignes d'être bacheliers. Dans l'innovation dont je me plains, les sciences mathématiques se sont attribué la plus large part : il importerait, ce me semble, de la restreindre. La première jeunesse a évidemment moins d'aptitude aux sciences mathématiques qu'aux sciences naturelles; toutefois nous n'avons pas la prétention de faire augmenter le lot qui nous a été fait, grâce à l'intervention de M. Brongniart; nous saurons nous en contenter, sauf quelques modifications de détail.

D'après le plan d'études et les programmes d'enseignement des lycées, arrêtés par le ministre de l'instruction publique, le 30 août 1852, l'histoire naturelle, comprenant les deux règnes organique et inorganique, est bornée, pour les élèves de la section des sciences, à la troisième et à la rhétorique, et, pour les élèves de la section des lettres, à la rhétorique seulement : ainsi, dans la section des sciences, les deux parties de l'enseignement de l'histoire naturelle sont séparées par tout l'intervalle de la classe de seconde. Il y aurait, à juxtaposer ces deux parties en les faisant correspondre aux classes de troisième et de seconde, le double avantage d'augmenter l'efficacité des leçons par leur rapprochement même, et de soulager d'autant l'année de rhétorique, qui devrait être principalement consacrée à former le goût des élèves, à les familiariser avec les procédés de la composition littéraire, à étendre les connaissances déjà acquises dans l'histoire et les langues vivantes. Aussi peut-on remarquer dans la section des lettres que l'histoire naturelle, bornée à l'année de rhétorique, y a peu de faveur, parce qu'elle arrive trop tard, et parce que les élèves n'en ont pas, comme dans l'autre section, appris les éléments dans une des classes précédentes. Ces divers motifs me détermineraient, si la bifurcation en général devait durer, à en affranchir du moins l'histoire naturelle, par conséquent à la faire entrer, pour les classes de troisième et de seconde, dans le programme commun aux deux sections. En ce qui concerne la botanique, le cours de troisième, devenu ainsi obligatoire pour tous les élèves, continuerait à être purement descriptif, à traiter des notions générales et des principes de classification; l'histoire des principales familles y amène l'exposé de quelques applications qui d'ordinaire captivent l'attention des élèves. Le cours de seconde, substitué à celui de l'année de rhétorique, traiterait plus particulièrement de l'organographie et de la physiologie. Ils seraient composés chacun de dix leçons; c'est le nombre actuel. Les leçons de révision de l'histoire naturelle dans l'année de logique (section des sciences) deviendraient obligatoires pour tous les élèves comme les cours de troisième et de seconde.

Vingt leçons en deux années, suivies à une année d'intervalle d'une

courte révision, laisseraient de trop faibles traces dans l'esprit des élèves, si le professeur n'y pouvait pas joindre d'autres moyens d'instruction. Chaque lycée devrait être pourvu d'un herbier à l'accroissement duquel les élèves concourraient eux-mêmes, d'une petite collection de tiges, fruits, etc., et surtout de grandes figures non théoriques, c'est-à-dire se rapportant à des végétaux déterminés, pour l'étude des parties élémentaires qui constituent le tissu végétal; il faudrait y joindre quelques bons livres élémentaires, le *Genera* d'Endlicher, constamment ouvert à côté de l'herbier, et un microscope.

Le complément indispensable de ce plan se trouve dans les herborisations à des jours marqués. Le programme officiel les recommande spécialement. Avec quel avantage, pour l'agrément et la santé des jeunes gens, ne remplaceraient-elles pas ces tristes promenades sur les quais et les boulevards, où on les voit traînés par un maître d'étude ennuyé qui n'a rien à leur dire, sa charge consistant surtout dans le soin de les maintenir en rang et de les préserver des accidents de la foule et des voitures! Sous tous les rapports, il est bien à regretter que les grands colléges soient entassés dans le centre des grandes villes; une administration vraiment paternelle devrait, au risque d'un peu de gêne pour le personnel du corps enseignant, s'appliquer progressivement à les reporter vers la circonférence. Situés comme ils le sont aujourd'hui, ils se prêtent difficilement aux herborisations; à Paris, quelques professeurs, et il faut les en féliciter, y suppléent par des visites au Jardin des Plantes. Plusieurs lycées de province, s'ils ont à leur portée de moindres ressources dans les jardins et les musées, sont plus favorisés dans leurs communications avec la campagne, et les professeurs en profitent sans doute. La situation est plus satisfaisante encore pour quelques grandes pensions de France, comme Juilly, Sorrèze, le petit séminaire d'Orléans, dont je parlerai tout à l'heure, et surtout pour certaines pensions de la Suisse. Chaque année, à l'époque des vacances, une troupe alerte, le sac sur le dos, le bâton de montagne à la main, part, sous la conduite d'un maître, qui est comme le frère aîné de ses élèves, pour l'un de ces voyages, à petites journées, dont Töpfer nous a retracé les joyeux incidents. Plusieurs des jeunes touristes herborisent avec soin; il n'en est aucun qui ne rapporte dans son album quelque jolie petite plante de montagne, des gentianes, des saxifrages, des véroniques, le rhododendron, etc., comme souvenir de cet heureux temps. Désormais, la botanique a plus ou moins marqué sa place dans l'existence de chacun d'eux, et le souvenir des jouissances qu'elle procure ne s'effacera jamais.

L'expérience des lycées a appris, en ce qui concerne les sciences.

que les élèves ne s'appliquent guère qu'aux cours qui ont, si je puis m'exprimer ainsi, leur sanction, soit dans le concours général, soit dans le baccalauréat ès sciences. A l'égard du concours, les classes d'histoire naturelle devraient participer à ce grand moyen d'émulation, et, pour les y bien préparer, il faudrait, aux examens indiqués par le plan d'études, joindre les compositions écrites; ces dernières feraient aussi partie des épreuves du baccalauréat ès sciences.

Je n'ai, comme on vient de le voir, proposé qu'un bien petit nombre d'amendements au plan d'études actuel. L'ensemble de ces moyens est suffisant, soit pour donner à tous ceux qui prétendent au titre d'homme bien élevé une teinture suffisante de la botanique, soit pour déterminer chez ceux qui voudront s'y appliquer davantage une véritable vocation scientifique. Tel est le double but que doivent se proposer les professeurs, soit à Paris, soit en province, et qu'a déjà atteint, au lycée Napoléon, l'un de nos plus laborieux et ingénieux confrères, M. Baillon; sa méthode, dans les limites imposées par le plan d'études, peut être citée pour modèle.

Bientôt, je l'espère, un second exemple pourra être proposé à l'imitation par l'un des établissements les plus remarquables du régime ecclésiastique, le petit séminaire d'Orléans. Là il n'y avait pas à craindre que la bifurcation vînt compromettre les études littéraires classiques; grâce au docte évêque de ce diocèse, elles y sont portées à un degré qui ne le cède en rien aux lycées les plus renommés. Il suffit d'en donner pour preuve la solennité qui a précédé, l'année dernière, la distribution des prix; on y a vu représenter avec un plein succès, par les élèves, une tragédie tout entière de Sophocle, *Œdipe à Colone*, avec les chœurs, musique de Mendelsohn. Mgr Dupanloup avait appelé à cette solennité les juges les plus compétents parmi ses confrères de l'Institut, MM. Patin, Villemain et Saint-Marc Girardin, Lenormant; leurs applaudissements ont dû être, pour les jeunes acteurs et pour les maîtres, une bien flatteuse récompense. Ce jour-là même, Mgr Dupanloup m'a fait l'honneur de me demander quelques indications sur les moyens de compléter, sous le rapport de l'histoire naturelle, le programme d'enseignement du petit séminaire, et voici ce qui s'y pratique aujourd'hui. Le cours correspond aux classes de seconde et de philosophie, laissant ainsi l'année de rhétorique tout entière aux études littéraires et historiques, comme je l'ai demandé ci-dessus pour les lycées. Si, par suite de combinaisons obligées dans la distribution des autres cours, les deux années d'histoire naturelle ne se suivent pas immédiatement, cet inconvénient est compensé par les facilités dont l'établissement est pourvu d'ailleurs, ainsi qu'on va en juger, et par le nombre des leçons. En effet, le cours de chacune des deux années est divisé en trois trimestres : l'hiver est

pour la géologie, le printemps pour la botanique, l'été pour la zoologie; le programme est celui du baccalauréat. Il y a dans chaque semaine une classe de une heure et un quart, précédée ou suivie d'une étude de même durée. Les compositions ont lieu une fois par mois, et les examens trois fois par an. L'histoire naturelle a son rang dans le concours de fin d'année. Un herbier, où toutes les familles sont représentées et qui comprend cinq à six mille plantes, toutes nommées, empoisonnées au sublimé corrosif et fixées sur le papier par des bandelettes[1], a été extrait de ma propre galerie et installé dans celle que M. le supérieur a fondée.

Le petit séminaire d'Orléans est situé, comme sous l'aile de l'évêque, au milieu du beau parc de la Chapelle attenant à sa maison de campagne. Un jardin botanique, spécialement consacré aux plantes indigènes, et accessible aux élèves dans les heures de récréation, a été planté au printemps de cette année, d'après les conseils de notre confrère, M. Jullien-Crosnier, ancien conservateur du jardin botanique d'Orléans. Les plantes d'ornement le plus généralement répandues sont cultivées dans les anciens parterres de l'établissement. Les espèces ligneuses se trouvent représentées dans le parc, qui contient beaucoup d'arbres isolés d'essences variées. Il suffira, pour attirer l'attention sur ces espèces, d'en pourvoir un certain nombre d'étiquettes solides, comme cela est déjà exécuté pour les plantes des deux jardins. Des herborisations fréquentes dans la campagne, sur les bords de la Loire, dans la Sologne voisine, etc., ajoutent à l'attrait de cet enseignement. Le tout est placé sous la direction d'un jeune ecclésiastique, instruit et zélé, M. l'abbé Boisbourdin. On ne saurait, ce me semble, réunir plus de conditions de succès.

Les établissements ecclésiastiques d'instruction secondaire, qui se développent de plus en plus, grâce à la liberté dont ils jouissent et à l'impulsion éclairée qu'ils reçoivent de l'épiscopat, sont appelés à propager efficacement dans la société la culture des sciences. En effet, ils préparent à la fois pour le monde un fort grand nombre de jeunes gens, appartenant à des familles distinguées, qui recherchent, dans ces établissements, des garanties particulières, et pour le sanctuaire la majeure partie de ses recrues, à cause des conditions économiques qui mettent une excellente éducation à la portée des familles pauvres. Or les cours d'histoire naturelle des petits séminaires en appellent nécessairement d'autres plus étendus, plus approfondis, dans les grands séminaires. Dans plusieurs de ceux-ci, l'histoire naturelle est déjà professée avec distinction, et elle doit

[1] Les étiquettes portent uniformément ce titre : *Decuma herbarii Jaubertiani excerpta in honorem Revmi Episcopi Aurelianensis, optimi studiorum patroni* MDCCCLVII.

*

y faire des prosélytes dans un auditoire déjà si exercé à l'étude. Il en sera de même des autres grands séminaires, à mesure que l'importance de cette branche des connaissances humaines, et les avantages que le clergé et la religion elle-même peuvent en retirer, seront mieux compris. Quoi de plus approprié, en effet, à l'instruction cléricale, à l'existence de la plupart des prêtres, quoi de plus voisin de la théologie qu'une étude où la raison, s'appliquant à scruter les merveilles de la création, appuie et nourrit sans cesse le sentiment religieux ? L'Écriture sainte est pleine des images empruntées à la nature physique; l'histoire primitive du monde, et jusqu'aux découvertes principales de la science moderne, y sont gravées en traits précis dans des hymnes dont l'accent sublime fait pâlir la poésie lyrique de l'antiquité. Toute la géologie, par exemple, telle que les de Buch et les Élie de Beaumont nous l'ont faite, n'est-elle pas résumée dans ces paroles du psalmiste, que j'aurais dû donner pour épigraphe à la grande carte géologique de France, lorsque le hasard de la politique m'a procuré l'honneur d'y inscrire mon nom : *Ascendunt montes et descendunt campi in locum quem constituisti eis*[1]... *et revelata sunt fundamenta orbis terrarum*[2]; et le psaume entier *Benedic, anima mea, Domino*[3], embrassant l'ensemble de la création, et tant d'autres passages admirés par les plus grands naturalistes ! Ce sont des versets de l'Écriture sainte qui décorent le frontispice du *Systema naturæ* de Linné[4].

L'Église ne peut rester en arrière d'aucune des nobles applications de l'esprit humain : elle est pourvue de l'autorité morale capable d'en régler le mouvement, d'en réprimer les écarts. Sans transiger jamais sur les lois dont elle est la gardienne, elle sait se prêter avec une heureuse flexibilité à ce qu'exigent les temps. La littérature, l'éloquence, ont toujours eu dans son sein les plus nobles représentants : elle n'a pas non plus négligé les sciences naturelles. Les ordres monastiques ont fourni à la botanique leur contingent de hardis explorateurs, de savants célèbres, Barrelier, Boccone, Plumier[5], etc.; ils ont prouvé que la science pouvait s'allier aux devoirs de la vie contemplative comme à ceux des missions ou de la charité hospitalière, et qu'après tout l'étude de la nature était aussi une bonne préparation à la prière. De nos jours, parmi les religieux du mont Saint-Bernard, voués à une vie si rude et si méritoire, les botanistes

[1] Ps. CIII, 9.

[2] Ps. XVII, 16.

[3] Ps. CIII.

[4] Voyez notamment la treizième édition publiée à Vienne en 1767, pages 1re et suiv.

[5] Barrelier, 1678. — Mariotte, 1684. — Boccone, 1704. — Plumier, 1706. — Cupani, 1711. — Feuillée, 1730. — Labat, 1738. — Charlevoix, 1760, etc.

que leurs explorations conduisent dans les Alpes pennines y trouvent un ami, un guide habitué à rechercher les plantes rares sur les rocs les plus escarpés[1].

Je laisse à penser si, parmi ses intrépides frères, il est le dernier à s'élancer, la nuit comme le jour, sur la trace des chiens de l'hospice, dans la direction des sentiers ensevelis sous la neige, pour rendre à la vie le pauvre voyageur attardé au milieu de la tourmente.

Pour ne parler que de la France, nous devons à de pieux ecclésiastiques plusieurs ouvrages utiles de botanique. Notre Société seule compte en ce moment même huit prêtres, dont quatre curés de campagne; et, dans une note qui a été extraite pour moi, par nos confrères MM. Puel et Maille, de la liste générale des correspondants de leur œuvre si utile à la flore française, je trouve vingt-sept autres ecclésiastiques, dont sept curés. On voit qu'un bon nombre de membres du clergé sont botanistes; ils le seront bientôt tous plus ou moins, si les mesures que je viens d'indiquer sont mises à exécution dans tous les diocèses.

C'est surtout pour les curés de campagne que la botanique est d'un grand prix. Ils n'ont pas, je le sais, beaucoup de loisirs; leur vie est assujettie à des devoirs multipliés; mais, plus elle est austère et occupée, plus la faiblesse humaine a besoin d'honnêtes distractions. Or la conversation et les sociétés du dehors, le jeu, ne sont choses permises au curé que dans une mesure très-restreinte; la chasse lui est interdite; son modeste jardin est sa principale ressource; c'est là que je l'attends pour lui conseiller, avec le respectueux intérêt qu'il m'inspire, d'admettre la botanique au presbytère. De toutes les sciences, c'est celle dont la pratique est la plus attrayante et entraîne le moins de dépenses. Deux ou trois ouvrages généraux bien choisis, une *Flore de France* et la Flore locale, une forte loupe, une boîte de fer blanc, quelques rames de papier avec deux bouts de planche et une grosse pierre, comme moyen de compression des plantes, en voilà, pour un homme doué de l'esprit d'observation et de quelque persévérance, assez pour faire beaucoup et d'excellente botanique. La campagne, que le curé parcourt sans cesse pour aller visiter ses malades et consoler les affligés, lui aura bientôt livré toutes ses productions; les récoltes qu'il y aura faites iront souvent jusqu'à former, pour l'auteur de la *Flore locale* avec lequel il sera en correspondance, un supplément précieux. A l'époque des retraites, qui se font ordinairement au grand séminaire, il échangera ses observations avec ses confrères. On trouve dans beaucoup de presbytères de vieux registres de

[1] Le révérend père Tissière.

baptême à la suite desquels le curé a consigné les événements mémorables survenus pendant l'année dans la paroisse, les grands phénomènes naturels, les vicissitudes exceptionnelles dans la marche des saisons, les crues des rivières, les sécheresses, etc. Ces modestes chroniques sont d'une lecture très-attachante, et elles offrent souvent à l'administrateur, au savant, des matériaux et des éclaircissements qui ne sont pas à dédaigner : M. Aug. Le Prévost, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a montré tout le parti que l'histoire peut tirer des chroniques villageoises. Le curé botaniste donnera à la sienne plus d'étendue et de précision scientifique, en y faisant figurer, par exemple, les données de la météorologie. Il tiendra particulièrement note des faits qui intéressent l'agriculture; la botanique, dans ses rapports avec la médecine, lui fournira aussi de nombreuses occasions de subvenir aux besoins matériels de ses voisins, et son influence sur la paroisse s'en accroîtra. Le peuple est généralement persuadé que toute maladie a son remède spécifique dans une plante qu'il s'agit seulement de pouvoir reconnaître : il faut sans doute rabattre beaucoup de cette naïve croyance, mais ce qu'elle a de fondé suffit pour justifier l'estime pour ainsi dire instinctive qui s'attache aux hommes occupés de la recherche et de l'étude des plantes : nous en avons tous recueilli la preuve dans nos voyages. La plante salutaire apportée au malade par le curé sera souvent reçue avec autant de reconnaissance que l'aumône en argent. Enfin, peut-on douter que l'étude de la nature ne reflète son charme sur l'enseignement religieux lui-même, que le catéchisme et le prône ne s'en ressentent? Plus j'y pense et plus je suis convaincu que la botanique est bonne aux curés de campagne, et qu'en retour ils peuvent lui rendre de notables services. Elle a aussi beaucoup à attendre de l'aumônier de vaisseau, si dans les longues heures qui s'écoulent dans sa paroisse flottante, il sait, de concert avec le chirurgien du bord, autre auxiliaire de la science, se préparer aux recherches dont les relâches et les excursions dans les pays lointains leur fourniront l'occasion!

Les missionnaires, l'une des gloires de l'Église catholique, ces intrépides pionniers de la civilisation, que ne peuvent-ils pas faire pour nous? Que de fois, en lisant les émouvantes *Annales de la Propagation de la foi*, n'ai-je pas regretté que l'histoire naturelle fût presque absente de l'enseignement donné au séminaire spécial des Missions étrangères, et que les prêtres courageux qui en sortent n'eussent pas été mieux préparés aux observations et aux découvertes scientifiques, de manière qu'aucun genre de mérite ne manquât à leurs récits! Par exemple, l'abbé Huc, dont nous avons tous suivi avec tant de sympathie et de curiosité la relation dans les contrées, presque inexplorées jusqu'à lui, de la Mongolie, du Thibet et à travers la Chine tout en-

tière[1], mentionne une curiosité végétale inouïe pour nous, qui est l'objet d'une vénération superstitieuse dans la plus grande des lamaseries du Thibet : c'est un arbre appelé *kounboum* ou des *dix mille images*, que M. l'abbé Huc a vu et dont les feuilles et l'écorce portent des caractères bien formés de la langue thibétaine : fait d'autant plus remarquable, qu'il serait, selon les gens du pays, borné non pas à une espèce végétale, mais au seul individu dont il s'agit, qu'on aurait vainement essayé de multiplier ailleurs par des graines ou des boutures. Les particularités fournies par la relation[2] sont malheureusement insuffisantes, quant à l'organisation de la fleur, à celle du fruit et par conséquent à la famille à laquelle l'arbre peut être rapporté. Les Lamas attribuent les caractères du *kounboum* à un pouvoir surnaturel, comme les anciens lisaient des noms de héros ou de personnages mythologiques, dans la fameuse fleur des *Eglogues* de Virgile[3], qui a donné lieu à tant de commentaires[3]. Ces caractères ne peuvent être aussi que le résultat de quelque disposition bizarre des nervures, de quelque particularité des tissus, de taches propres à l'espèce, et c'est peut-être sur le Kounboum que la langue thibétaine les aura pris originairement. Quoi qu'il en soit, le problème de l'arbre des lamaseries aurait été facile à résoudre, si M. l'abbé Huc nous en avait rapporté un rameau seulement. Nous aurions désiré aussi savoir plus nettement ce qu'il faut penser de ces deux catégories d'espèces de blé si connues, à ce qu'il paraît,

[1] *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet pendant les années* 1844, 1845 *et* 1846, par M. Huc, ancien missionnaire apostolique ; troisième édition, 1857.

[2] « L'arbre est touffu, l'écorce se détache à peu près comme celle des platanes ;... les feuilles demeurent toujours vertes..., le bois, d'une couleur rougeâtre, a une odeur exquise et qui approche un peu de celle de la cannelle... On dit que, pendant l'été, il produit de grandes fleurs rouges d'une extrême beauté. » *Souvenirs*, tome II, pages 105 et suiv.

[1] Dic quibus in terris inscripti nomina regum
Nascantur flores. VIRG. Egl. III, v. 106.

[3] Est-ce un *Hyacynthus* comme on peut le conjecturer d'après Ovide.

Ipse suos gemitus foliis inscribit, et ai, ai,
Flos habet inscriptum, funestaque littera ducta est. — Ov. Met. X, 4.
Littera communis mediis pueroque viroque
Inscripta est foliis, hæc nominis, illa querelæ. — Ov. Met. XIII, 11.

Ce serait le *Delphinium Ajacis*, selon plusieurs auteurs, notamment de Candolle (Syst. végét., t. I) ; ou bien le *Lilium martagon*, d'après notre confrère M. Fée (Flore de Virgile) ; ou enfin, si l'on en croit un autre de nos confrères, M. Du Molin, l'*Iris germanica*, qu'il faudrait considérer comme synonyme du ὑάκινθος des Grecs et du *Vaccinium* des Latins ?

en Chine [1], pour commencer leur floraison, l'une toujours pendant la nuit, l'autre dans les premières heures de la journée, conditions naturelles d'après lesquelles le choix du terrain, le moment des semailles et le genre de culture varieraient selon les espèces.

Mais, si M. l'abbé Huc, si savant d'ailleurs, ne nous a fait connaître qu'un petit nombre de faits nouveaux dans l'ordre physique, il en a constaté un qui est d'une grande portée dans un ordre d'idées supérieur, à savoir que, sur tous les points de l'extrême Orient, la tradition sur le salut du genre humain, tout obscurcie et défigurée qu'elle l'a été par la superstition, se rattache à l'Occident; de telle sorte que le consentement unanime des peuples, tant de l'Occident que de l'Orient, fait converger leurs regards vers la contrée qui fut le berceau du christianisme.

Les considérations que je viens de présenter sur l'heureuse influence que l'enseignement de la botanique est appelé à créer mériteraient d'être développées dans un ouvrage à part; j'en ai dit assez pour en faire entrevoir l'intérêt et l'importance.

Cte JAUBERT, membre de l'Institut.

[1] *L'Empire Chinois, faisant suite aux Souvenirs d'un voyage, etc.*, par M. Huc. Paris, 1857, t. II, p. 354.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

Lambert